

**N°16-02-11**

L'an deux mil seize, le jeudi 25 février à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY (*reçoit pouvoir de S. LEFEBVRE*), Président, suite à la convocation en date du 16 février 2016.

**Présents :**

Mesdames POURCHEL I. ; CARVALHO H. (*reçoit pouvoir de S. GUILLEMANT*) ; PIRET R. ; POULAIN P. (*reçoit pouvoir de E. RITAINE*) ; DE JONGHE N. ; DELRUE J. ; DEGREMONT F. ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. ; BOIN E. ; LEMAIRE C.

Messieurs PRUVOST M. ; DEVIGNE A. ; ALLOUCHERY J.M. ; BOUFFART J. ; DUWAT A. ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; FRANQUE G.A. ; CRETON S. ; GARENAUX M. ; BRUGGEMAN M. ; DELATTRE J. ; SAGNIER F. (*reçoit pouvoir de D. DOURIEZ*) ; MONFAIT D. ; CROQUELOIS J.M. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; MAGERE M. ; WALLET B. ; LANCE R. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; GALLET J.M. ; TELLIER C. ; EVRARD D. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. ; WYCKAERT G. ; BEE D.

**Absents excusés :**

Mesdames RITAINE E. (*donne pouvoir à P. POULAIN*) ; DOURIEZ D. (*donne pouvoir à F. SAGNIER*)

Messieurs GUILLEMANT S. (*donne pouvoir à H. CARVALHO*) ; DENUNCQ R. ; LEFEBVRE S. (*donne pouvoir C. LEROY*)

**Absents :**

Messieurs VASSEUR C. ; CHARLEMAGNE V. ; DUFOUR O. ; FOURRIER B. ; DEVIGNE G. ; HOCHART J.L.

Monsieur Régis LANCE est élu secrétaire.

**OBJET : CONSTRUCTION D'UN CENTRE AQUATIQUE – RESULTAT DES APPELS D'OFFRES – DESIGNATION DES ENTREPRISES RETENUES - SIGNATURE DES MARCHES DE TRAVAUX ET MARCHES CONNEXES**

**Rapporteur : Jean-Michel CROQUELOIS**

Il rend compte de la décision de la Commission d'Appels d'Offres (CAO) concernant la procédure d'appel d'offres ouvert lancée pour la construction d'un centre aquatique à Lumbres.

Le montant estimé des travaux est de 8.531.059,90 € HT.

La Commission d'Appels d'Offres, après avoir étudié les rapports d'analyses présentés par la maîtrise d'œuvre a décidé d'attribuer les lots de la façon suivante :

Lot 1 – Voirie, réseaux divers : Entreprise DUCROCQ TP pour un montant de 499.767,40 € HT

Lot 2 – Clos couvert : Groupement BC Nord / RAMERY pour un montant de 4.342.400,00 € HT

HT

Lot 3 – Finitions : Groupement BC Nord / RAMERY pour un montant de 495.990,94 €

Lot 4 – Lots techniques : COFELY pour un montant de 2.174.091,28 € HT

Lot 5 – Revêtements de sols durs, faïence : SCRI pour un montant de 587.826,93 € HT

Lot 6 – Fontaine : HERVE THERMIQUE pour un montant de 96.785,00 € HT

Lot 7 – Equipements de vestiaires casiers : NAVIC pour un montant de 162.232,00 € HT

Lot 8 – Espaces verts : SAVREUX pour un montant de 60.535,61 € HT

Montant total des travaux : 8.419.629,16 € HT

Des marchés connexes sont encore à lancer par le biais de procédure adaptée, notamment :

- mission d'ordonnancement, pilotage et coordination des travaux (OPC) estimée à 105.000 € HT,

- études géotechniques complémentaires,
- assurance dommages ouvrages,
- Petits équipements et matériels divers.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,

**DECIDE** d'attribuer les lots tels qu'énoncés ci-dessus,

**AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des marchés correspondants ainsi que toutes les pièces et actes nécessaires à leur bonne exécution (avenants, actes de sous-traitance, délégations de paiement,...) et

**AUTORISE** le Président à signer et à prendre toutes dispositions concernant l'ensemble des marchés connexes.

Pour extrait conforme.

Le Président,

